

Escanis, Belbex, Gare, Vialenc, Patte d'oie

Aurillac, le 02 Avril 2024

DIRECTION DE L'ENGAGEMENT CITOYEN

Dossier suivi par :
eric.farges@aurillac.fr
04 71 45 46 45

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU MERCREDI 26 MARS 2025

Objet : Conseil de Quartier 1

Étaient présents : Mesdames CHARLES Marie-Claudette, DELFAU Natacha, MARTY Florence, POUGET Françoise, DE JESUS Zoé et messieurs BONNET Claude, BRUEL Pierre, CATRIN Gérard, CLUSE Roland, FARGES Eric, GRANGE Géraud, MURATET Maxime, PEYROUZEL Didier, RUET Julien.

Étaient excusés : Madame CAMBOU Edwige et messieurs COUDOUEL René, MALLET Jean-Vincent, PRILLO Xavier, RAMIN Frédéric.

Après l'accueil des membres par Maxime MURATET :

- **Présentation et distribution de la Gazette du mois de Mars 2025.**

Pour ce numéro, le comité de rédaction a souhaité mettre en un article sur le futur lotissement d'Escanis et ses particularités archéologiques. Vous retrouverez également l'actualité des associations des parents d'élèves du quartier mais aussi un article sur la toponymie proposé par l'Ostal del Telh. De plus le comité de rédaction a souhaité mettre en lumière la seule et dernière radio associative du cantal : Radio pays d'Aurillac.

Au nom de tous les membres du CDQ, nous remercions chaleureusement tous les distributeurs de la gazette dans les boîtes aux lettres du quartier et les jeunes du centre social Héлитas et l'animatrice Zoé pour la distribution de celle-ci dans tout le quartier de la gare.

- **Point sur le grand projet d'aménagement des pourtours du parc de la Fraternité.**

- 1) ***Première réunion du groupe de travail multi partenarial.***

A - Préalables à la réflexion

Avant de débiter véritablement le débat, Eric Farges présente quelques préalables qui ont amené les membres du CDQ de Belbex à proposer d'aménager les pourtours du bassin du parc de la Fraternité :

- Un site trop peu utilisé par ses habitants ou ses visiteurs.
- Une nouvelle ambition pour cette partie du Parc de la Fraternité voulu par la municipalité, la fédération départementale de la pêche et l'AAPPMA par la signature d'une convention autorisant la possibilité de pêcher tout au long de l'année.
- Une volonté des membres du Conseil de Quartier de Belbex d'améliorer, une fois de plus, le cadre de vie des Aurillacois et de ses visiteurs.
- La présence au plus près de l'Ostal del Telh et de ses associations qui font vivre au quotidien le site.
- La présence du centre social ALC à proximité ainsi que 3 écoles maternelles et primaires et enfin les locaux de la fédération de pêche qui sera en charge de délivrer les permis journaliers.

B – Débat et propositions :

Monsieur Giacomo et Mme Cassagne de l'Ostal del Telh affirment qu'ils sont très contents, d'une part d'être associés à la réflexion et surtout qu'ils prendront toute leur part afin de rendre ce lieu le plus attractif possible pour les visiteurs.

Pour cela, M. Giacomo évoque, quand le reste aura avancé, la possible création d'un parcours ludique et éducatif en occitan et français de la faune et flore présentes en ces lieux.

De plus il invite les membres du conseil de quartier à participer plus tard dans l'année à venir à l'Ostal où leur seront présentées toutes les associations qui occupent ce lieu.

Monsieur Laurent Décadi, président de l'AAPPMA précise que ces futurs aménagements sont également très importants pour l'association ainsi que pour la fédération départementale de la pêche. Il insiste également sur le rôle essentiel de veille de l'AAPPMA pour ce bassin et la faune qui l'habite.

Monsieur Armand Delamaide, représentant de Aurillac Agglo, afin de rebondir sur cette mission de veille de l'AAPPMA, évoque le coût important du nettoyage du bassin (de rétention) afin d'éliminer tout animal prédateur qui pourrait ensuite aller polluer nos rivières et qui ne pourra pas être réitéré plusieurs fois.

Monsieur Décadi évoque aussi l'importance de créer une clôture le long du boulevard du Vialenc quand les travaux seront achevés.

Monsieur Sébastien Gardes responsable des espaces verts à la ville d'Aurillac précise qu'il sera important de traiter les aménagements des espaces verts de deux façons :

- Un espace le plus naturel possible pour la partie du bassin près de la rue Jean Moulin afin de favoriser la biodiversité.

- Un espace plus entretenu pour la partie Bassin près du boulevard du Vialenc.

C – Propositions d'aménagements.

- Créer un ponton avec accès PMR (personnes à mobilité réduite) et implanter une table de pique nique avec accès PMR, des bancs et de possibles bains de soleil (voir parc Hélitas).

Cet aménagement facilitera l'accès au bord du bassin pour l'observation mais aussi la pêche des poissons (avec remise à l'eau).

Monsieur Thomas Delamaide (technicien de la fédération de pêche) a en sa possession un devis de l'ESAT de Saint Flour qui a réalisé un ponton près de Massiac (voir ci-dessous *).



* Ponton réalisé par l'ESAT de Saint Flour

Monsieur Eric Farges explique qu'il a pris contact avec Aurillac Agglo au vu des aménagements en bois qui se sont déroulés près du barrage du Ribeyres. Monsieur Bonnefoy lui a transmis le contact de monsieur Fabrice Lacoste technicien de l'antenne Aurillacoise d'Eurovia.

Monsieur Dominique Vidalinc responsable du mobilier urbain à la ville d'Aurillac va transmettre des devis pour les bancs, la table de pique nique PMR et les bains de soleil au service Démocratie locale.

- Créer un cheminement depuis le parking afin de rejoindre le ponton et la table de pique nique et ce même en fauteuil roulant.

Mme Florence Marty (membre du CDQ) propose qu'à l'issue de ces aménagements soit organisé un rendez-vous (réunion, animation, cela reste à définir) afin de présenter aux Aurillacois ce nouveau lieu de détente afin qu'ils se l'approprient.

Monsieur Jean-Michel Lac, directeur du centre social ALC précise qu'il sera ensuite très important d'animer ce lieu afin de mieux le faire vivre et connaître.

A la fin de la réunion il est donc acté d'organiser un rendez-vous sur site afin d'avancer dans le projet. Celui-ci a eu lieu le mercredi 26 mars (voir compte-rendu ci-dessous).

2) Point sur la rencontre sur le site du parc de la Fraternité.

Eric FARGES accueille tous les participants afin de leur présenter les objectifs de cette rencontre sur site :

- A partir du parking situé dans le bas du terrain de l'Ostal del Telh, créer un cheminement afin que toutes personnes empêchées puissent rejoindre : un ponton de pêche avec accès PMR, mais aussi un espace de détente (table de pique nique, bains de soleil).

- constat de la vétusté de la passerelle qui nécessitera un remplacement (éléments donnés par les techniciens du CTM).

- la création possible ou pas de deux places de parking PMR sur le parking existant.

Début de la réunion et du diagnostic en marchant.

Selon l'expertise des techniciens, mais aussi des membres, de la fédération de la pêche¹⁵, de l'AAPPMA et la validation de Jérémie Andrieu et Michel Danguiral un lieu pour implanter le futur ponton est trouvé.

Celui-ci serait situé à 15 mètres environ du parking et pour le rejoindre, un chemin en castine sera réalisé en régie. Cette voie continuera en direction de la passerelle et après celle-ci.

Ce même chemin desservira une table de pique nique avec accès PMR ainsi que deux bains de soleil. Tout ce mobilier urbain sera en bois. Ceux-ci seront situés en face de l'espace dédié au ponton.

Afin que la table soit à l'ombre, un arbre sera planté à l'issue des travaux. Sébastien Gardes, responsable des espaces verts choisira l'arbre qui pourra créer la meilleure des ombres.

En ce qui concerne la passerelle, il semble évident qu'elle est dans un état de vétusté avancée qui nécessite son changement afin d'assurer une parfaite sécurité aux promeneurs.

Enfin en ce qui concerne les places de parking PMR, Marc Delort propose de créer au sein du parking en tout venant, deux places PMR en enrobé.

Même si cela n'a pas été évoqué durant la rencontre, il sera bien entendu nécessaire d'ajouter deux poubelles à proximité de ces nouveaux équipements.

A l'issue de ces échanges, les prochaines étapes sont les suivantes :

- Contacter , en collaboration avec l'aappma et la fédération de pêche15, l'ESAT de saint-Flour qui a déjà réalisé des pontons en bois pour la fédération mais aussi l'entreprise Bois et peut être l'entreprise Eurovia afin qu'ils viennent sur le site pour ensuite proposer un devis ainsi qu'un calendrier de réalisation. Ce devis devra comprendre la réalisation du ponton et de la passerelle.

- En régie, chiffrer la réalisation d'un chemin en castine et de deux places PMR en enrobé. Les devis concernant le mobilier urbain sont connus.

- Aurillac Agglomération doit terminer le curage du bassin, stabiliser l'espace ou sera déposé le ponton et enlever le tas de terre situé actuellement sur le futur emplacement de la table de pique-nique et des bains de soleil.

- **Point sur la signalétique (crayons géants) proche de l'école élémentaire et maternelle de Belbex.**

Eric FARGES a commandé une paire de crayons géants. Quand ceux-ci seront arrivés et que les agents du CTM qui doivent les poser seront disponibles, je reviendrai vers vous afin d'organiser un rendez-vous sur site afin de déterminer le lieu de leur implantation.

- **Point sur la création d'un panneau d'information qui sera placé près du Totem de l'Ostal del Telh.**

Ce travail sur la réalisation d'un panneau d'information sera mis en route quand le médiateur de l'Ostal del Telh sera de retour d'un congés parental. Le service Démocratie Locale est en possession des informations nécessaires. Un dernier échange aura lieu entre le service et le médiateur en présence de Gérard Catrin qui a tenu le rôle d'intermédiaire.

- **Point sur la Finalité organisée par la direction Education de la ville d'Aurillac via les trois chefs de service des écoles de Belbex, Doumer et Alouettes dans le parc de la Fraternité.**

Le 6 juin prochain de 15h45 à 18h00, la direction Education de la ville d'Aurillac via les trois chefs de service des écoles de Belbex, Doumer et Alouettes proposeront aux enfants des écoles maternelles et leurs parents, un moment de partage et de convivialité. Ce moment se déroulera dans le parc de la Fraternité.

Eric FARGES sur proposition des chefs de service souhaite mettre en place un stand des Conseils de quartier de Belbex et des Alouettes afin d'informer les parents présents sur tous les outils de démocratie participative de la ville d'Aurillac ainsi que sur la deuxième édition de la semaine écocitoyenne organisée par le service Démocratie Locale.

Eric FARGES demande aux membres s'ils souhaitent être présents ? Plusieurs répondent pas l'affirmative.

– **Questions des membres.**

Remarque : Les membres font remonter que la portion de la rue Jacques Prévert qui longe le centre commercial (voir photo ci-jointe) entre la rue Jean Moulin et le rond-point de la rue Pablo Néruda est à 50 km/h. Les voitures circulent trop rapidement sur cette portion qui est en direction de l'école mais aussi beaucoup fréquentée par les personnes qui se rendent au centre commercial.

Question : serait-il possible de passer ce tronçon à 30 km/h et d'installer un radar pédagogique ?

Eric FARGES va transmettre cette demande au service concerné.

Question : Des arbres situés près du terrain de foot ont été abattus et d'autres très élagués. Des membres souhaitent savoir pourquoi ?

Eric FARGES va transmettre cette question au service concerné.

Natacha DELFAU évoque à nouveau la vitesse excessive durant la traversée d'Escanis. De plus avec l'arrivée future du nouveau lotissement dont l'entrée et la sortie principale semble mal placée, pourrait être accidentogène.

5 – Informations Municipales

CCAS : Samedi 26 avril 2025 de 14h à 17h au Centre Pierre Mendès-France.

Ces rendez-vous visent à créer du lien social, de la proximité et des rencontres entre nos aînés autour de la danse et du jeu. Les inscriptions (obligatoires) doivent être effectuées auprès du CCAS (5 rue Eloy Chapsal), de 9 heures à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Gratuit pour les Aurillacois(es) âgés de 64 ans et plus (sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité), et participation de 9 euros pour les accompagnants. Renseignements et informations au 04 71 62 89 00.

AURILLAC INFOS JANVIER 2025 : Au sommaire, Aurillac Infos vous présente :

- **Guide du chien citadin**, l'édition d'un guide fait suite à plusieurs incidents survenus qui ont mis en lumière des comportements problématiques sur l'espace public, tant de certains chiens que de certains maîtres.
- Mobilités : **La trottinette en ville**, Le maire d'Aurillac a décidé par arrêté municipal d'interdire la circulation des trottinettes et autres dits Engin de Déplacement Personnel Motorisé (EDPM) sur le plateau piétonnier du centre ancien, ainsi que sur la place du square, la place des Droits de l'Homme et la contre-allée de l'avenue Gambetta.

La plaine de jeux de la Ponétie est sûrement le complexe sportif le plus fréquenté d'Aurillac. Cet ensemble d'équipements va s'enrichir dans les prochains mois d'un nouvel élément : une salle d'activités modulable destinée à l'accueil des sportifs. Cela comprend la réalisation d'une salle d'activités de 130 m², l'extension des

vestiaires et leur mise aux normes en terme d'accessibilité et de sécurité incendie. Pas de nouveau bâtiment concernant les vestiaires ni de modification de l'aspect extérieur. Tout va se passer à l'intérieur avec la mise aux normes d'accessibilité de tous les vestiaires et sanitaires existants et la création de nouveaux vestiaires et sanitaires sur les actuels espaces de stockage.

• Agenda du Centre Social ALC

Soirée jeux de société en familles le Vendredi 4 avril

Venez passer un moment agréable en famille autour de jeux de société variés, adaptés à tous les âges.

Ciné concert avec Bleu brume, le dimanche 30 mars

Offrez-vous une parenthèse de relaxation grâce à une évocation musicale. Un moment de sérénité où la musique douce vous aide à vous ressourcer et à mieux gérer le quotidien en toute tranquillité.

Quartier passions et Bienvenue à la ferme s'associent pour Un Dimanche en familles

Dimanche 18 mai 2025 au Parc Héлитas (Inscription au vide grenier à partir du Mardi 15 avril)

Vide grenier, marché de producteurs, restauration et buvette sur place, animations pour toute la famille

Café concert, le Vendredi 28 Mars à 19H30 avec Yarglaa

(1ère partie avec les Elèves du Département de musiques amplifiées du Conservatoire d'Aurillac)

Inscriptions au voyages , vacances d'été et centre de loisirs le 4 juin au centre social à Héлитas

Café concert en partenariat avec Swing'in Aurillac, le Vendredi 11 Avril à 19H30 avec Moanin'

(1ère partie avec les Elèves du Département de musiques amplifiées du Conservatoire d'Aurillac)

Café concert, le Vendredi 23 Mai à 19H30 avec Whacko

(1ère partie avec les Elèves du Département de musiques amplifiées du Conservatoire d'Aurillac)

Café concert, le Vendredi 27 Juin à 19H30 avec La CIMA

(1ère partie avec les Elèves du Département de musiques amplifiées du Conservatoire d'Aurillac)

Café théâtre, "Un petit coin de paradis", le Dimanche 29 Juin à 15h30 avec la Compagnie Le Théâtre d'Amandine

Enfin n'hésitez pas à contacter le Numéro CADRE DE VIE : 04 71 45 46 47
(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30)
Ou en remplissant le formulaire sur www.aurillac.fr